



## Le mot de la Présidente

*La fin de l'année 2015 a vu se tenir la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au cours de laquelle ont été prises maintes décisions qui auront un impact important sur l'avenir du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ainsi que pour les personnes que nous servons partout dans le monde.*

*La Conférence a également procédé à la mise en place d'une nouvelle Commission permanente. Aux représentants du CICR et de la Fédération internationale sont venus se joindre cinq nouveaux membres élus :*

- Dr Massimo Barra (Italie)
- M. Chrystold Chatte (Seychelles)
- Mme Eva von Oelreich (Suède)
- M. Greg Vickery (Australie)
- M. George Weber (Canada)

*Les membres institutionnels de la Commission sont :*

- M. Peter Maurer, président du CICR
- M. Tadateru Konoe, président de la Fédération internationale
- M. Elhadj As Sy, secrétaire général de la Fédération internationale
- M. Balthasar Staehelin, directeur général adjoint du CICR

*Je suis honorée et flattée d'avoir été invitée à présider cet organe composé de personnes éminentes et dont la vice-présidence a été confiée à M. George Weber. J'ai hâte de voir débiter nos travaux afin de traiter de questions importantes pour l'avenir du Mouvement.*

*En mon nom et au nom de la nouvelle Commission permanente, je souhaite remercier pour leurs nombreuses et importantes contributions les trois membres sortants de la Commission :*

- Dr Mohammed Al-Hadid (Jordan), ancien président de la Commission
- M. Steve Carr (États-Unis), vice-président sortant de la Commission
- M. Pär Stenbäck (Finlande)

*La nouvelle Commission ne s'est pas encore réunie pour une session de fond, mais je tiens d'ores et déjà à relever que l'une de mes propres priorités consistera à « reprofiler » la Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en tant que forum visant à favoriser les discussions et la prise de décisions sur les questions humanitaires en prenant fermement appui sur l'action menée sur le terrain.*

*Il faudra notamment, pour cela, renforcer le dialogue et l'interaction avec les États parties aux Conventions de Genève ainsi qu'avec les acteurs humanitaires extérieurs au Mouvement.*

*Cela signifie également qu'il faudra veiller à préserver les mandats à la fois spécifiques et complémentaires des composantes de notre Mouvement, ainsi que l'indépendance de chacune d'elles. Il conviendra aussi tant de promouvoir un Mouvement harmonieux et efficace que d'acquiescer et conserver la confiance de nos bénéficiaires et partenaires. Il s'agit, en définitive, d'optimiser notre force pour venir en aide aux personnes qui sont aujourd'hui les plus vulnérables.*

*Mon souhait est donc de contribuer à façonner l'avenir du Mouvement en tant que force humanitaire assumant un rôle crucial dans le monde.*

Eva von Oelreich  
Présidente

## CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

Le Conseil des Délégués s'est réuni pendant une journée, le 7 décembre, à la veille de la Conférence internationale. Lors de cette réunion, les composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont adopté des décisions sur une série de questions importantes.

Donnant suite aux décisions prises à Sydney en 2013, la Commission permanente a présenté le document intitulé Vision du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui a été adopté par le Conseil. La « vision » proposée constitue en fait le prolongement de la Stratégie pour le Mouvement qui a servi de socle à une grande partie de l'action menée pendant la période 2001-2013, et dont de nombreux éléments ont été intégrés entre-temps dans la coopération au jour le jour entre les composantes du Mouvement.

Au terme de deux ans de consultations dans différentes régions du monde, le Conseil a adopté une résolution intitulée Renforcement de la coordination et de la coopération au sein du Mouvement. Cette résolution fournira un cadre de référence pour le déploiement d'une action humanitaire encore plus efficace dans toutes les situations qui exigent une réponse à l'échelon international de la part du Mouvement.

Le Conseil a également approuvé l'Initiative du Mouvement relative à la marque, dont le but est d'accroître la capacité du Mouvement à obtenir – grâce à la création d'un logo pouvant être utilisé au niveau international dans certaines circonstances – les ressources requises par des opérations de particulièrement grande envergure.

En application d'une décision prise à Sydney, le Conseil des Délégués a adopté une résolution intitulée Adoption du Cadre stratégique pour l'intégration du handicap par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui permettra au Mouvement de bénéficier plus facilement des talents et de l'énergie de personnes vivant avec un handicap, et d'offrir à ces personnes des services mieux adaptés.

Également pour faire suite au Conseil de 2013, une résolution intitulée Préservation du patrimoine historique et culturel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été adoptée, de même que la Révision du Règlement du Fonds de l'Impératrice Shôken.

La mise en œuvre du « Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels datés du 28 novembre 2005 entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël » figurait à l'ordre du jour du Conseil sous la forme d'un rapport présenté par la Commission permanente (qui a assuré le suivi de cette mise en œuvre pendant la période 2013-2015). Le Conseil a décidé de revenir au modèle d'un moniteur indépendant.

Portant son regard vers l'extérieur, le Conseil des Délégués est également convenu d'un message du Mouvement à l'adresse du prochain Sommet humanitaire mondial.

Enfin, l'une des fonctions du Conseil des Délégués est de préparer la Conférence internationale, dont il propose à cette fin l'ordre du jour ainsi que des candidats en vue de l'élection des responsables.

La Commission permanente souhaite remercier ici les personnes dont le nom figure ci-dessous d'avoir accepté d'assumer les différentes fonctions suivantes :

|  |  |
|--|--|
| Présidente de la Conférence  | <b>Mme Fatima Gailani, Croissant-Rouge afghan</b>                                    |
| Vice-présidente  | <b>Mme Annemarie Huber-Hotz, Croix-Rouge suisse</b>                                  |
| Vice-président   | <b>Dr Tha Hla Shwe, Croix-Rouge du Myanmar</b>                                       |
| Vice-présidente  | <b>S.E. Mme Yvette Stevens, Sierra Leone</b>   |
| Vice-présidente  | <b>S.E. Mme Marta Maurás Pérez, Chili</b>  |
| Vice-présidente  | <b>Mme Bolormaa Nordov, Croix-Rouge de Mongolie</b>                                  |
| Président du Comité de rédaction   | <b>S.E. M. Carsten Staur, Danemark</b>   |
| Rapporteur de la Conférence  | <b>S.E. Mme Saja Majali, Jordanie</b>  |
| Présidente des séances « Dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées »   | <b>Mme Ashanta Osborne-Moses, Croix-Rouge de Guyana</b>                              |
| Président de la Commission A : Les Principes fondamentaux en action  | <b>Dr Werner Kerschbaum, Croix-Rouge autrichienne</b>                                |
| Président de la Commission B : Les défis contemporains dans le droit international humanitaire   | <b>M. Richard Rowe, Croix-Rouge australienne</b>                                     |
| Présidente de la Commission C : La violence sexuelle et sexiste – Action commune en matière de prévention et d'intervention  | <b>S. E. Mme Nazhat Shameem Khan, Fidji</b>  |
| Président de la Commission D : Les soins de santé en danger – Continuer ensemble à protéger la fourniture de soins de santé  | <b>S.E. M. Nthuthang Khumoetsile Martin Seleka, Afrique du Sud</b>                   |
| Président de la Commission E : Accroître la résilience en encourageant l'action sociale et renforçant les cadres juridiques - Lancement de la « Coalition d'un milliard en faveur de la résilience des communautés » | <b>Dr Seyed Amir Mohsen Ziaee, Croissant-Rouge de la République islamique d'Iran</b> |
| Président de la Commission E : Accroître la résilience en encourageant l'action sociale et renforçant les cadres juridiques - Renforcer les cadres juridiques applicables aux situations de catastrophe et d'urgence | <b>M. Fabrizio Curcio, Italie</b>  |

La Commission permanente tient également à saluer le travail remarquable et les conseils avisés de l'Ambassadeur suisse Nicolas Lang qui a assumé la charge de Commissaire puis de Secrétaire-général de la XXXIIe Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

## Migration internationale

En 2015, la question de la migration – le terme étant pris au sens large, c'est-à-dire comme signifiant les mouvements de personnes motivés par nombre de facteurs différents – a resurgi en tant que source de vive préoccupation humanitaire. Le Conseil des Délégués a donc décidé de porter cette question à son ordre du jour.

Les délibérations du Conseil ont abouti à l'adoption d'une déclaration du Mouvement sur la migration, intitulée **Assurer une action collective pour protéger les migrants et répondre à leurs besoins et à leurs vulnérabilités**.

La déclaration comporte cinq éléments. Elle engage les composantes du Mouvement à renforcer et soutenir leur action visant à sauver des vies et améliorer la protection, la santé et la dignité des migrants, ainsi qu'à prendre d'autres mesures en faveur des migrants. Elle demande en outre aux États de respecter leurs obligations juridiques ; de veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour protéger la dignité et assurer la sûreté de tous les migrants ; de s'attaquer aux causes de déplacement forcé et de trouver des solutions pérennes en la matière. Enfin, la déclaration appelle à une coopération soutenue entre les États, à tous les niveaux, et les composantes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

## MÉDAILLE HENRY DUNANT

La Commission permanente a attribué la Médaille Henry Dunant à quatre personnes remarquables, dont l'une n'est malheureusement plus parmi nous :

- Prof. Dr Mamdouh Kamal Gabr  
*Ancien secrétaire général, Croissant-Rouge égyptien  
(attribution exceptionnelle à titre posthume)*
- M. Stephen Davey  
*Ancien sous-secrétaire général, Fédération internationale*
- Mme Monowara Sarkar  
*Directrice (Rétablissement des liens familiaux),  
Croissant-Rouge du Bangladesh*
- Dr Ahmed Mohamed Hassan  
*Président, Croissant-Rouge de Soma*

## XXXII<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

### Résolutions

Tenue du 8 au 10 décembre à Genève, la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale avait un ordre du jour très riche, couvrant la plupart des domaines d'action Croix-Rouge et Croissant-Rouge.

S'agissant du droit international humanitaire (DIH), la Conférence a traité de deux sujets : la protection des personnes privées de liberté et le respect du DIH. L'un et l'autre de ces sujets ont bénéficié d'une grande attention de la part tant des Sociétés nationales que des États. Au terme de travaux ardu, la Conférence a adopté deux résolutions, l'une sur Le renforcement du droit international humanitaire protégeant les personnes privées de liberté, l'autre sur Le renforcement du respect du droit international humanitaire.

Un autre thème qui constitue un motif de préoccupation croissante pour les composantes du Mouvement a fait l'objet d'une grande attention : une résolution a ainsi été adoptée sous le titre La violence sexuelle et sexiste : action commune en matière de prévention et d'intervention.

Les conflits actuels ne cessent de montrer l'importance de la question de l'accès aux soins. Dans la résolution intitulée Les soins de santé en danger – Continuer ensemble à protéger la fourniture des soins de santé, la Conférence a non seulement appelé les États à renforcer et améliorer leur action, mais elle a aussi demandé aux Sociétés nationales d'intensifier leur engagement et les efforts qu'elles déploient pour améliorer leur niveau d'acceptation, leur sécurité et leur sûreté afin de pouvoir accéder aux membres des communautés où elles fournissent des services de santé.

La sûreté et la sécurité des volontaires de l'humanitaire constituent une source d'inquiétude croissante : depuis la XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale en 2011, près d'une centaine de volontaires Croix-Rouge et Croissant-Rouge ont perdu la vie alors qu'ils tentaient d'apporter une aide.

La Conférence internationale a également adopté deux résolutions – Le renforcement des cadres juridiques applicables aux interventions en cas de catastrophe, à la réduction des risques de catastrophe et aux premiers secours et Le renforcement de la réponse du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge à des besoins humanitaires croissants. La seconde résolution approuve les « Principes et règles régissant l'assistance humanitaire de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge », tels que révisés en 2013 par l'Assemblée générale de la Fédération internationale, qui gouvernent les Sociétés nationales et leur Fédération internationale en matière d'assistance humanitaire

internationale (à l'exclusion des conflits armés, des troubles internes et de leurs effets directs).

S'agissant de la Mise en œuvre du Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels datés du 28 novembre 2005 entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël, la Conférence internationale a approuvé la décision du Conseil des Délégués.

Enfin, la Conférence internationale a adopté une résolution sur Le pouvoir de l'humanité, qui traite de questions relatives au suivi et à la mise en œuvre des décisions et engagements, prenant note avec satisfaction du résultat des séances sur « Le dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées ».

### *Commissions*

Les travaux de la Conférence ont eu lieu au sein de cinq Commissions (dont l'une comportait deux sections). Comme cela convenait en cette année de commémoration du cinquantième anniversaire des Principes fondamentaux, l'une des Commissions s'est penchée sur ces derniers, notamment sur leur application pratique et sur leur rôle en tant que cadre éthique, opérationnel et institutionnel unique.

Une autre Commission a traité des défis que rencontre aujourd'hui le droit international humanitaire; la Commission C a examiné, sous l'angle de la prévention et de l'intervention, la question de la violence sexuelle et sexiste et la Commission D s'est penchée sur « les soins de santé en danger ».

La Commission E, dont le thème des travaux était « Accroître la résilience en encourageant l'action sociale et renforçant les cadres juridiques », comportait deux sections, l'une portant sur « La coalition d'un milliard en faveur de la résilience », l'autre sur le renforcement des cadres juridiques pour les catastrophes et les situations d'urgence.

### *Dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées*

En réponse aux appels demandant la « modernisation » de la Conférence internationale, la Commission permanente a accepté d'inclure un « espace » dans lequel les discussions seraient plus libres, les thèmes plus ouverts et les idées issues des débats plus créatives que lorsque le débat a lieu le cadre traditionnel de la Conférence.

Les séances intitulées Dialogue humanitaire – un laboratoire d'idées se sont ainsi déroulées parallèlement aux autres sessions de la Conférence. Cinq discussions thématiques ont eu lieu sur les sujets suivants : risques de catastrophe et changements climatiques, risques en milieu urbain, systèmes de santé communautaires résilients, environnements marqués par l'insécurité et, enfin, migration.

Chacune de ces discussions thématiques a produit des résultats riches d'informations – sous forme d'idées, questions et perspectives – dont l'analyse va se poursuivre et qui seront publiées.

En lien avec les autres sessions ainsi qu'avec la Conférence dans son ensemble, une sixième session s'est déroulée parallèlement aux discussions thématiques, sous le nom de « Laboratoire d'idées ». Il s'agissait d'une démarche ambitieuse consistant à trouver de nouvelles façons de régler un certain nombre de questions à long terme, d'ordre stratégique, parmi les plus pressantes qui se posent à la communauté humanitaire. Le résultat, là encore, a été une remarquable collection de réflexions et de questions qui seront compilées et rendues publiques, et dont tous les membres de la Conférence pourront tirer parti.

### *Prix humanitaire spécial*

En reconnaissance des efforts extraordinaires déployés afin d'enrayer l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la Commission permanente a décerné un Prix humanitaire spéciale aux volontaires de la Société nationale des trois pays les plus touchés – Guinée, Libéria et Sierra Leone. Les distinctions ont été remises à un représentant de chacune de ces Sociétés nationales lors d'une cérémonie organisée pendant la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale.

### *Manifestations parallèles*

Ce ne sont pas moins de 35 manifestations parallèles qui ont eu lieu en marge de la Conférence internationale; certaines ont été organisées par des Sociétés nationales, d'autres par divers acteurs – gouvernements, Sociétés nationales et autres –, agissant ensemble ou séparément.

La liste complète des manifestations peut être consultée en cliquant [ici](#).

## **RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE**

La Commission permanente s'est réunie à Vienne, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire des Principes fondamentaux du Mouvement, adoptés dans cette ville en 1965.

Lors de cette réunion, l'accent a été essentiellement mis sur la préparation de la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale avec, notamment, l'approbation des documents de la Conférence, du projet d'ordre du jour et du programme, ainsi que des propositions concernant les responsables et d'autres éléments analogues. Le Conseil des Délégués a fait l'objet d'un examen sous un angle similaire.

La décision a été prise de renforcer le suivi de la Conférence internationale en reconduisant au début 2016 le mandat du Groupe consultatif qui a aidé la Commission permanente à organiser la Conférence.



Commission Permanente  
de la Croix-Rouge et du  
Croissant-Rouge

19 Avenue de la Paix  
CH - 1202 Genève  
Suisse

tél: +41 22 730 20 32  
fax: +41 22 730 20 27

email: [contact@standcom.ch](mailto:contact@standcom.ch)  
<http://www.standcom.ch>